

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 12 Juillet 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie-Ange, Vours Marie Agnès, Vergne Jérôme.

Procuration :

Absent excusé : Boudet Jean-Bernard, Lamic Pascal

Date de convocation : 06 Juillet 2018

Secrétaire de séance : Bouchet Michaël,

Le jeudi 12 Juillet 2018 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 14 Juin 2018

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Transfert terrains CCAS au profit de la Commune

Monsieur le maire indique que le CCAS de Miers a été dissout le 31 décembre 2017. Le CCAS assurait la gestion de 2 parcelles : AK 0225 lieu-dit Les Galandres ouest classée en prairie et AO 0249 lieu-dit Les Ségalas classée en terre, Ces parcelles depuis la dissolution du CCAS reviennent donc sous gestion communale. Ce transfert de terrains est adopté à l'unanimité.

3 - Vente parcelles communales à la SAFER

Monsieur le maire rappelle la promesse de vente des 2 parcelles AK 0225 de 28 ca et AO 0249 de 86 a 50 ca conclue entre le CCAS et la SAFER. Etant donné la dissolution du CCAS le 31 décembre 2017 et le transfert des terrains à la Commune, il convient de remplacer cette promesse de vente par une promesse entre la Commune de Miers et la SAFER aux mêmes conditions : vente des 2 terrains pour un montant global de 5 950 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette promesse de vente et donne tous pouvoirs à Monsieur le maire pour signer les pièces inhérentes à cette décision.

4 - Modification des statuts Fédération D'Energie du Lot

Monsieur Le maire revient sur la modification des statuts de la FDEL déjà discutée lors de la précédente réunion. Il fait part des courriels reçus de la FDEL et du collectif "anti-linky". Après discussion et après en avoir délibéré, le résultat du vote donne 1 voix pour la modification, 2 voix contre et 5 abstentions.

5 – Convention de mise à disposition des employés avec Cauvaldor

Monsieur Le maire rappelle que différents types de mutualisation d'agents avaient été mis en place à la création de Cauvaldor. Depuis la fusion avec Cère et Dordogne et Sousceyrac en Quercy et l'intégration de personnel du SMIVU de voirie de Bretenoux au 1er Janvier 2018, il est nécessaire de présenter un nouveau projet de convention de mise à disposition et ses annexes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le maire à signer les conventions de mise à disposition et toute pièce annexe y afférente
- de dire que les mutualisations feront l'objet d'un rapport annuel

6 - Motion de soutien aux Agences de l'Eau

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal de la motion au vu de la situation actuelle des Agences de l'eau et en particulier l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dont la commune dépend. Après discussion et après en avoir délibéré, cette motion est approuvée par 5 voix pour et 3 abstentions.

7 – Virement de crédits – amortissements assainissement

Monsieur le Trésorier demande une régularisation pour 0,40 centimes d'euro concernant les amortissements. Elle s'effectue par un virement de crédit, Accepté à l'unanimité.

8 - Point sur les réunions passées

- Une réunion pour le PLUI-h avec le bureau d'étude CEFUAM a eu lieu le 4 Juillet. Réunion trop rapide qui a permis de prendre connaissance des différentes zones possibles. Mme Rius doit faire une synthèse à partir des éléments qui lui ont été fournis, qui servira de base pour l'élaboration du PLUI-h définitif.

- Un responsable du SDAIL est venu faire le point sur le projet de déplacement de la boulangerie. Il nous conseille de prendre contact avec le CAUE pour l'insertion de la construction dans l'environnement. Mr Sommer du CAUE doit venir le 31 Juillet.

- Marie-Agnès Vours fait le compte rendu de la réunion pour le **Projet Alimentaire Territorial** qui a eu lieu le 4 Juillet à Souillac ; réunion qui concernait plutôt la partie administrative et les documents nécessaires pour faire partie de ce projet.

9 - Culture et Patrimoine

Hameau de Barrières et ADEFPAT

Lors de la dernière réunion de l'accompagnement ADEFPAT (2 juillet), il a été envisagé de créer une association de préfiguration du hameau. Celle-ci conduirait le projet, investirait le site : créer des événements, prendre des décisions, organiser le calendrier d'activités et d'événements, accueillir davantage d'événements et de scolaires, organiser ses investissements, ses animations et ses collaborations....

Elle serait composée de deux types de membres :

- **les membres fondateurs et opérationnels de droits (Valéry Jamin, la commune la Commune de MIERS, le PNRCQ, CAUVALDOR ...).**
- **des adhérents de soutien (une communauté d'usagers et d'associations partenaires telles que *Racines* et les *Croqueurs de pommes*).**

Elle regrouperait ainsi des acteurs publics et privés qui partagent les mêmes valeurs et qui doivent s'inscrire dans une réflexion d'intérêt général.

La création d'un comité de pilotage

Le groupe propose également de créer un comité de pilotage, composé d'institutionnels et d'associatifs garants de l'intérêt général et du rayonnement du site : le Département, la DRAC, la Région, l'Education Nationale, l'ABF, l'association DÉCLAM, le CAUE, CAUVALDOR donc le Pays d'Art et d'Histoire, le PNRCQ).

Gilles Fau sollicite l'avis du conseil. À l'unanimité, celui-ci approuve le principe.

10 - Questions diverses :

- La FDEL, par l'intermédiaire du bureau d'études Dejante, est venue faire le recensement des points lumineux de la Commune suite au transfert de compétence de l'éclairage public. Ils sont au nombre de 52 et un rapport précis sur leur situation et leur mode d'éclairage sera remis.

- La chaudière murale du logement communal de Mr Maxime Ringuet est défectueuse, les pièces de rechange ne se trouvant plus dans le commerce, il est nécessaire de la changer.
Accord du conseil municipal.
- Mr Gilbert Arfi a prévenu le maire qu'il allait prendre sa retraite fin septembre et donc quitter le logement communal à cette date. Il va nous faire parvenir un courrier en ce sens.
- Une pétition de 13 personnes du hameau d'Auru dénonçant la présence excessive de mouches est parvenue à la mairie. Un courrier sera envoyé aux exploitations situées à proximité afin de connaître les mesures qu'ils ont prises pour éviter ce désagrément

Fin de la séance à 22 h 45